

O. Heyngens

QUE DEMANDE LA FRANCE ?
Un gouvernement
qui gouverne plus ;
Un parlement
qui parle moins.

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot
 Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-51
 Après minuit : GUT. 59-59

Directeur :
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS
 1 An 18 fr.
 6 Mois 9 fr.
 3 Mois 4 fr. 50
 1 MOIS 1 fr. 50

Lettres du Front

Les engagés volontaires

J'étais, l'autre jour, à essayer de me raser dans mon souterrain, éclairé par deux chandelles et maugréant chaque fois qu'un éclatement de mines, en faisant trembler le sol, agitait mon rasoir, lorsque le plus jeune de mes sous-lieutenants fit chez moi une entrée sensationnelle : sur le dos, car les marches sont humides et l'escalier est en échelle. Il se releva en pestant :

— Tout ça, c'est la faute à la promotion des vieux birbes !
 — Comprends pas.
 — Voilà, voilà.

Et il me tendait le journal où l'on voyait une longue liste de décorations décernées à l'occasion du 1^{er} janvier.

— Vous ne me direz pas, criait-il, que l'on ne se f... pas des engagés volontaires ! Voilà maintenant que l'on ne décore plus que des vieux.

Je lui fis remarquer que ces officiers, tous de l'active, auraient obtenu ces décorations en temps de paix au 1^{er} janvier 1916, et qu'il eût été abusif de les leur faire attendre, sous prétexte qu'ils accomplissaient maintenant leur fonction, qui est de faire la guerre après l'avoir préparée.

Mais mon sous-lieutenant répétait :
 — Les engagés, on se f... de nous. Il y a longtemps que l'on a oublié que nous sommes venus là parce que nous le voulions bien. Et c'est tout juste si l'on ne nous reproche pas de n'être pas morts, à cette heure !

Je dus reconnaître qu'il y avait tout de même un peu de vrai dans ces grogneries.

En 1914, les gosses de dix-sept, dix-huit ou dix-neuf ans, les vieux de plus de quarante, et les réformés et les auxiliaires qui n'ont vu qu'une chose : courir vite au-devant de la mort pour sauver le pays, tous ces énergumènes qui se disputaient avec les officiers du recrutement et les commandants de dépôts pour partir au plus vite, ces braves types qui ont oublié leur famille pour défendre les familles des autres, tous les engagés volontaires, à quelque catégorie qu'ils appartenissent, ont accompli un peu plus que leur devoir.

Or, en dix-sept mois de campagne, beaucoup sont morts, ou devenus infirmes, mais jamais une parole officielle n'a été prononcée en leur faveur.

Vous direz peut-être : « Tant de gens marchaient qu'ils ne pouvaient rester chez eux. »

Eh bien, non. D'autres, appelés ou non, ont cherché à retarder l'heure du départ pour le front. Eux, au contraire, protestaient quand on voulait les garder quelques semaines au dépôt, pour les instruire.

On dira encore : « Le service obligatoire était un devoir sacré pour tous les Français. »

Oui, mais d'autres ont vu ce devoir avec une moins évidente clarté. Et personne ne l'a compris avec plus de force que les engagés volontaires.

En Allemagne, lorsqu'un engagé est tué, ses parents imprimant dans les annonces mortuaires des journaux ce mot qui est pour eux un titre de gloire : *Freiwilliger*, engagé volontaire.

Les Boches ont raison : c'est une chose de grand prix que ce don d'une existence. Et la guerre moderne exige un grand dévouement pour qu'on y reste. Qu'est-ce donc que d'y être venu de plein gré ?

Ah ! je me les rappelle, les gosses, les engagés volontaires de mon bataillon. Quels types superbes de Français ! Un vieux de cinquante-deux ans et soixante-douze gamins. Ils arrivèrent le second jour de la bataille de la Marne. Une des plus sales tempêtes d'obus auxquelles il m'ait été donné d'assister : chaque cavalier, chaque cycliste que l'on envoyait sur la route en ramassait douze (six 77 et six 105) pour lui tout seul. On me donna le détachement de renfort à guider et à garder de neuf heures à midi. Je les collai derrière une haie. Je m'assis. J'ouvris une boîte de conserves et je dis : « Ça n'est rien, mais si vous voyiez ça, les jours où ça tombe vraiment ! »

Dans mon fort intérieur, je pensais : « Je n'ai jamais rien vu de pareil. C'est terrible. Ils ne tiendront jamais. Et qui sera bien empêtré ? ce sera moi ! »

Je m'étais trompé : au bout de cinq minutes, ils faisaient des plaisanteries. Je les aurais embrassés.

De ces soixante-treize engagés, vingt-neuf sont morts, trente-sept ont été blessés ou évacués pour maladie ; il en res-

te sept pour tout potage. Deux sont officiers, les cinq autres adjudants ou sergents. Ce ne sont plus des enfants.

Ils ont tout risqué. Au début, ils se faisaient tuer avec une négligence qui me désespérait. Dans un village de la Somme, pendant la bataille de Roye, j'en fis un jour descendre une demi-douzaine à coups de botte d'un grenier où ils s'obstinaient à tirer des Boches après avoir eu deux camarades zigouillés en une heure au même endroit. Ils étaient toujours prêts à partir en reconnaissance, en patrouille. Il fallait bien qu'ils trinquassent plus que d'autres.

Avec tout cela, aucun d'eux n'a ni légion d'honneur, ni médaille militaire, ni citation à l'ordre de l'armée. Je me demande ce qu'il faut faire pour récolter ces récompenses : être chef de musique peut-être, ou commissaire dans une gare régulatrice...

Il est évident que ces braves gens ne se sont pas engagés pour collectionner des félicites. Ils pensaient à la France d'abord. Mais l'heure est venue où eux aussi s'aperçoivent que nous leur devons quelque chose. Et il ne faudrait pas que des garçons qui nous ont tant donné aient la sensation que nous ne savons point reconnaître nos devoirs.

Il appartient au commandement, ou au ministre ou au Parlement de fixer le mode de récompense. Les engagés seront satisfaits dès qu'ils verront qu'on ne les oublie pas.

La façon la plus noble de procéder serait une promotion spéciale de Légions d'honneur, Médailles militaires et Citations, pour laquelle on étudierait les titres des engagés, leurs états de services et s'ils ont vraiment accompli des actes qui méritent de si hautes faveurs.

Cette façon de procéder serait au moins aussi légitime que celle qui veut que le bon serviteur ayant un certain nombre d'années de services reçoive des décorations.

Un moyen différent, et plus terre à terre, serait d'accorder un congé spécial de quatre, six ou huit jours aux engagés volontaires, ces congés étant pris en dehors du tour normal des permissions.

Où bien peut-être l'attribution d'une solde spéciale ? Mais je crois que les engagés ne tiennent guère à être pris pour des mercenaires.

On m'a indiqué un autre mode de récompense : puisque le Parlement doit discuter la création d'une médaille de la guerre avec insigne spécial pour les blessés réformés, que cette médaille ait un autre insigne : épée, palme, étoile ou barrette pour les engagés, et qu'elle leur soit donnée immédiatement. Ce serait peut-être la façon la plus simple et la plus générale d'arriver au but et même de désigner les engagés à l'attention de leurs chefs qui parfois les ignorent et ne les emploient pas assez.

Je ne veux ici que suggérer quelques solutions. Ce qui importe, c'est de récompenser suivant leurs mérites les braves entre les braves, les hommes qui ont fait plus que nul autre le grand sacrifice, les meilleurs fils de la patrie.

Capitaine Z...

Les Communiqués

Au sud de Frise, nous reprenons des tranchées

DIX OBUS SUR BELFORT

15 heures.

Aucun événement important à signaler au cours de la nuit.

23 heures.

En Belgique, notre artillerie de campagne a sérieusement endommagé un fortin ennemi près du canal de Passchendaele et provoqué l'explosion de dépôts de munitions.

En Artois, canonnade intermittente dans la région de la route de Lille.

Au sud de la Somme, au cours d'actions de détail effectuées le 8 et le 9 février, nous avons repris aux Allemands une notable partie des éléments de tranchées restés entre leurs mains dans la région au sud de Frise. Hier, en fin de journée, l'ennemi a tenté, par une violente contre-attaque, de nous chasser des éléments reconquis, mais nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie ont arrêté net l'adversaire, qui a subi des pertes importantes. Aujourd'hui, activité moyenne d'artillerie dans tout ce secteur.

Au nord de l'Aisne, tirs efficaces de nos batteries sur des ouvrages allemands au nord de Soupir et sur des convois de ravitaillement au nord-est de Berry-au-Bac.

En Champagne, au cours d'une attaque à la grenade dans la région au nord-est de la butte du Mesnil, nous avons fait une quarantaine de prisonniers.

Sur les Hauts-de-Meuse, notre artillerie a bouleversé un blockhaus et des observations ennemis dans le secteur du bois Bouchot.

Dix obus de gros calibre ont été lancés aujourd'hui dans la direction de Belfort.

Les Déserteurs

Quelle sottise d'imaginer que l'on peut trancher à coups de ciseaux cette irritante question des parlementaires mobilisables !

Sans doute, depuis dix-huit mois, Anastasie a fait de son mieux pour empêcher qu'elle ne fût posée par la presse. Mais Anastasie avait compté sans M. Brizon, et, par deux fois, à la tribune, ce député socialiste a prononcé des paroles qu'il a bien fallu recueillir à l'Officiel. Dès lors, comment interdire aux journaux de les citer, et même de les commenter ?

Léon Bailly l'a tenté, hier soir, et il y a presque réussi :

M. Brizon, dit-il, assure que les députés, même jeunes, n'ont qu'un devoir : rester à la Chambre, « à leur poste de devoir et de combat ».

Là est, en effet, le point douloureux de la maladie qui mine les parlementaires : désaccord sur la meilleure manière de faire son devoir. Ils sont cent vingt environ qui sont en âge d'être mobilisés ; un certain nombre d'entre eux sont partis au feu ; ils se battent admirablement.

D'autres ont fait au front des voyages d'aller et retour ; ils y ont ramassé des blessures glorieuses.

D'autres, enfin, ont préféré leurs fonctions législatives à leurs fonctions militaires.

Ici, M. Gautier intervient et interrompt, par une large coupure, la suite de ces réflexions inconvenantes.

Mais qui ne voit, qui ne devine ce que M. Bailly a voulu écrire ? Non seulement ce maladroit caviar ne supprime pas la critique, mais il la souligne et l'aggrave. Si nos censeurs se figurent que leurs blâmes suffiront à blanchir les parlementaires !

Anastasie nous permettra-t-elle, au moins, de féliciter le député Brizon de son courage ? Je m'empresse d'ajouter que j'en parle sans ironie ; appelé ce courage comme il vous plaira, *civil* ou *civique*, à votre choix ; il est incontestable qu'il faut être très courageux pour oser dire à la tribune ce qu'a crié, hier, M. Brizon. Vous rencontrerez, d'ailleurs, nombre de gens qui ne sont ni des fous ni des lâches, disposés à soutenir comme lui qu'en temps de guerre la place des députés, de tous les députés, est au Palais-Bourbon. C'est une thèse. On peut la discuter ; on peut même la défendre.

Je me contenterai seulement d'observer, avec tout le respect que je dois aux institutions de mon pays (la censure exceptée), que cette thèse a une antithèse, et je ne désespère pas d'entendre M. Brizon nous l'exposer un jour prochain, avec la même éloquence et la même intrépidité.

C'est que, si les députés mobilisables comme M. Brizon sont bien convaincus qu'à la Chambre ils sont « à leur poste de devoir, à leur vrai poste de combat », il en résulte clair comme le jour qu'à leurs yeux ceux de leurs collègues qui se battent comme de simples électeurs ont trahi leur devoir et abandonné leur poste.

N'ayons pas plus peur des mots que M. Brizon, et osons l'écrire comme il le pense : les députés qui ont rejoint leur régiment sont de véritables déserteurs...

Oui, évidemment, c'est encore une thèse...

Gustave Téry

Propre à tout Bon à rien

Comme c'était indiqué, M. Besnard, sous-secrétaire d'Etat à l'aviation, s'est envolé !

Le sous-secrétariat aéronautique est redevenu une direction. Entre nous, c'est chou vert et vert chou ; M. le directeur usera les tapis achetés pour M. le sous-secrétaire d'Etat, au prix de 15.000 francs et ce sera tout. J'ai une conception différente de l'organisation du service ; je l'ai exposée ici même, je n'y reviendrai pas.

Au surplus, peu importe si, cette fois, le service en question, duquel peut dépendre la victoire, tombe entre bonnes mains.

Or, j'ai lu, à l'Officiel, que M. le colonel d'artillerie Régnier, directeur de l'école centrale de pyrotechnie militaire, a été nommé directeur de l'aéronautique au ministère de la guerre.

Je ne connais point cet officier supé-

rieur, et je serais désolé qu'il prit pour une critique personnelle les remarques que me suggère sa nomination.

Je suis persuadé qu'il apportera, dans ses nouvelles fonctions, toute la volonté, tout le labeur, toute l'intelligence qu'il possède. Comme tant d'autres camarades que j'ai vus à l'œuvre, dans le cours de ma carrière, il mettra toute son activité au service de moyens que n'aura pas encore atrophiés l'exercice routinier d'un métier où les règlements se sont ingéniés à supprimer tout effort de la pensée.

Je constaterai seulement qu'à l'école de pyrotechnie, le colonel Régnier s'occupait surtout de la fabrication de fusées et autre matériel fulminant ou détonant, et pas du tout d'aviation. Peut-être avait-il pratiqué celle-ci auparavant, mais alors qu'était-il allé faire dans la pyrotechnie, qui n'a rien de commun avec elle ?

Hélas ! il y était allé, parce que dans l'armée, encore plus que partout ailleurs, n'importe quel officier étant bon à n'importe quoi, on peut n'importe quand le mettre n'importe où.

Cela est encore plus vrai quand il s'agit d'un officier d'artillerie, que l'Ecole Polytechnique aura consacré universel. Nous l'avons vu, cet artilleur, débutant à Fontainebleau où on lui apprend le métier de sapeur, tandis qu'on montre à son collègue du génie comment on tire le canon. Puis, il est allé dans les forges, surveiller l'industrie métallurgique ; dans les manufactures, fabriquer des armes ; dans les arsenaux, emmagasiner des affûts à moins que ce ne fussent des cuirs ; entre temps, il est revenu au régiment pour conduire une batterie aux écoles à feu, et, à peine parvenu à régler passablement le tir du canon de campagne, on l'a fait passer dans l'artillerie de fortresse où on l'a initié au maniement d'un 34 de côtes. Devenu officier supérieur, on en a fait un major, et, en surveillant la comptabilité du trésorier ou les manipulations du capitaine d'habillement, il s'est initié aux mystères du B. O.

Plus tard, on l'a nommé général, poste où il s'est découvert, *ipso facto*, des aptitudes tactiques et stratégiques dont nul n'avait plus le droit de douter.

Et vraiment, n'est-ce pas la faute du système plus que la leur si quelques-uns, en voulant être propres à tout, n'ont été bons à rien ?

Tandis que s'ils étaient restés dans leur spécialité...

Général Verraux

Propos d'un grincheux

Leur paix

Je viens de lire avec un vif intérêt, dans l'Humanité, la traduction d'un article de M. Wolfgang Heine. Ce notable social-démocrate y explique pourquoi il lui semble inutile de réunir en vue de la paix une conférence socialiste internationale. C'est que les socialistes français veulent supprimer le militarisme allemand, et reprendre l'Alsace-Lorraine.

Sur la question du militarisme allemand, M. Wolfgang Heine déclare « qu'on ne s'entendrait même pas sur le sens du mot ». Je ne puis m'empêcher de trouver qu'il a raison. J'ai souvent lu, dans maints articles de journaux et dans les discours officiels, que le but principal de la guerre est de détruire le militarisme allemand. Mais tant qu'on ne précise pas les moyens que l'on se propose d'employer, je sens parfaitement que le but me paraîtra vague. Méfions-nous des expressions vagues. Un étudiant vint un jour annoncer à Fustel de Coulanges qu'il allait écrire un ouvrage sur les origines de la Révolution française. Le maître réva un instant. Puis : « Où les prenez-vous, dit-il, ces origines ? » Parcél embarrassé sera le nôtre, quand nous voudrons définir ce que nous entendons exactement par « militarisme allemand ».

Et puis, il restera l'Alsace-Lorraine. Ici, M. Wolfgang Heine est catégorique : « Nous, dit-il, social-démocrates allemands, nous n'abandonnerons pas ce morceau de sol allemand et cette garantie de sécurité de la frontière allemande. » Voilà donc ce socialiste d'accord avec le fangermaniste Harden. Mais n'aperçoit-il aucun moyen de s'entendre ? Voici : « L'entente serait possible si les camarades français acceptaient dans cette question le rétablissement de l'état de choses d'avant la guerre. » Ainsi, par la bouche socialiste de M. Heine comme par la bouche royale de Constantine, entendez ce que le kaiser nous fait dire : « Partie nulle, voulez-vous ? »

Albert Savarus

Le jeu de la bascule

La démission soudaine du ministre de la guerre aux Etats-Unis est un événement infiniment plus grave et plus caractéristique qu'aucune des notes diplomatiques envoyées par le président Wilson.

Le jeu de ce dernier entre l'Angleterre et l'Allemagne n'a jamais visé sérieusement ces deux pays. Il a eu pour but de contenter tout à tour les pro-Alliés et les pro-Germains qui se débattaient, à l'état d'éléments encore mal assimilés, dans le corps du colosse américain. Un pareil jeu d'équilibre n'admet pas qu'on pousse les choses à fond. C'est ainsi que nous avons vu alterner régulièrement depuis un an une note à l'Angleterre, à propos du blocus, avec une note à l'Allemagne à propos du Lusitania.

M. Wilson n'est pas plus bête que vous et moi. Il y a même des chances pour qu'il le soit moins (je parle pour moi). Il n'a jamais caressé l'idée folle que l'Angleterre renoncera au blocus, qui est sa meilleure arme, pas plus que l'Allemagne ne désavouerait ses sous-marins, qui restent sa dernière carte.

On ne déclare pas la guerre à l'Allemagne quand on a douze millions d'Allemands chez soi, et qu'une guerre civile y ferait le jeu du concurrent Roosevelt, vers qui la majorité anti-allemande se précipiterait aussitôt comme vers un drapeau. Et l'on ne rompt pas davantage, avec les Alliés un petit commerce de munitions qui, en dix-huit mois, vous a rapporté treize milliards.

Je dis treize milliards, parce qu'aux sept milliards d'or qui ont passé l'Océan il faut ajouter les six milliards de papier américain que l'Europe possédait à vue sur l'Amérique avant la guerre, et qui ont naturellement servi aux premières compensations, avant les paiements en espèces.

Entre la guerre sans phrases, représentée par le bouillant M. Roosevelt, et la paix à tout prix, représentée par l'idéologue M. Bryan, le choix de M. Wilson est donc fait : il incarnera la paix armée ! D'où le jeu des notes à l'un et à l'autre belligérant ; mais de là aussi le programme d'armements intensifs préparé par son ministre de la guerre, l'honorable M. Garrison.

Mais que celui-ci démissionne devant la mauvaise volonté du Congrès, et c'est toute la plate-forme électorale choisie par le président Wilson qui se dérobo sous lui !

Comment va-t-il retrouver son équilibre ? Nous le verrons bien. Quoi qu'il fasse, les Etats-Unis ne rompront ni avec l'Allemagne, ni avec les Alliés, les motifs ci-dessus gardant toute leur valeur. La répugnance du Congrès à adopter les armements à outrance peut seulement affecter l'avenir des Etats-Unis eux-mêmes. Quant à leur position dans la présente guerre, elle est prise et ne variera plus.

Maurice de Waleffe

Propos en l'air

La chance du sergent

Le pilote Guynemer connaît la gloire. Ce n'est pas la faute de ses chefs, de nos grands chefs, qui ont insinué l'anonymat en principe, et se font scrupule de laisser savoir à la France tant d'héros-incomparables. Il y a des raisons, sans doute, profondes, que l'on ne nous dit pas. Mais celles que l'on nous coule à l'oreille sont médiocres et elles ont le tort d'être peu reluisantes.

Guynemer a de la chance. Le « Communiqué » se résigne — croyez qu'il lui en a coûté — à imprimer les huit lettres de son nom, au bout de vingt combats, au cinquième avion hoche anéanti. Est-ce à ce chiffre que l'aviateur commence à être digne de la publicité officielle ? L'épreuve est excessive ! Qu'un accident fût arrivé à Guynemer, à sa quatrième victoire, et il nous demeurait inconnu ! Il est peu probable que les bulletins de la guerre aérienne nous eussent renseignés ; parcimonieux dans la louange, ils se taisent dans les cas pénibles. N'est-il pas abominable de penser que, s'il n'avait abattu que quatre appareils ennemis, le nom du jeune héros eût pu tomber injustement dans l'oubli ?

Serait-ce, enfin, que l'on a tenu comp-

te de l'opinion unanime à réclamer contre l'anonymat, insupportable au pays qui veut manifester sa reconnaissance à ses sublimes enfants ? Je n'ose y croire. Guynemer a seulement bénéficié des circonstances. Crise de l'aviation ? du matériel ? du personnel ? Un bon mouvement : on sort le merveilleux combattant dont les prouesses doivent répondre à toutes les critiques, et rassurer toutes les inquiétudes.

Nous nous trompons ? Il est facile de nous confondre. Que, désormais, pour chaque ennemi descendu, les pilotes aient droit à « la citation à l'ordre de la France ».

Au fait, pourquoi biaiser ? Cela n'est-il pas déjà de notoriété suffisante ? On craindrait que la publicité accordée à quelques-uns ne décourageât, n'humiliât la masse des autres ! Eh ! bien, non ; ne laissons pas se propager cette calomnie ; une basse jalousie ne saurait émaner des camarades, dont l'admiration est sans limites pour ceux qui volent, et qui volent à la victoire. Seuls, les pilotes non-pilotes pourraient être accessibles à cet âcre sentiment. Nombreux, en majorité même, sont les chefs qui ne volent pas, qui ne volent plus depuis la guerre ; ils ont, sans doute, des tâches de commandement, d'organisation, qui les retiennent à terre. Regarderaient-ils avec envie les jeunes, les moins gradés, qui s'élancent, et conquièrent la maîtrise et la renommée, en sens inverse du nombre des galons ? Le sujet est délicat. J'insiste pour que l'on n'équivoque pas sur ma pensée. La jeunesse seule est en possession de tous les moyens nécessaires pour les luttes aériennes. Un capitaine de quarante ans, et venu tard à la cinquième arme, ne saurait égaler le pilote de vingt ans, dans toute la fleur de son enthousiasme, avec toute son audace et toute sa foi.

On insinue que plus d'un ancien en prendrait de l'humeur, avec la tendance professionnelle à considérer les soldats de l'air, selon le grade, plus que d'après leurs mérites professionnels ! Or, si deux sergents d'infanterie peuvent être le plus souvent égaux, ils ne peuvent être assimilés à un sergent Guynemer, pas plus qu'un autre sergent aviateur sans exploits. On fera Guynemer adjudant ? Grade absolument ridicule en aviation, où il ne signifie rien qu'une immobilisation à un échelon hiérarchique. Est-ce que tout pilote cité et décoré ne devrait pas être officier tout de suite ? Mais, si l'on élevait nos pilotes d'un cran à chaque victoire, nous aurions une flotte de commandants égaux de M. Girod ? Voyez-vous ça ?...

Et puis, officiers, nos héros toucheraient l'indemnité de vol de dix francs par jour, au lieu de quatre francs, comme sous-officiers ! Y pensez-vous ? Reste la gloire. — au caprice rarissime du Communiqué ; Guynemer a eu de la chance ! Car, on dresse bien d'autres arguments encore contre la publicité allouée aux pilotes triomphants : on ne veut pas renseigner l'ennemi. C'est une faute. Cela le démoralise, au contraire, de savoir qu'un maître de l'air est là.

— Quand il faut partir avec la certitude que l'on va être rejoint là-haut par un *Hirt*, un *Immelmann*, un des grands champions allemands, me disait un des nôtres, vous pouvez croire qu'on sent un petit quelque chose... Il en est de même pour eux ; on ne crâne plus autant sur les lignes, quand il y a des aigles dans le ciel, au lieu d'oiseaux de parade.

Pour les galons, la solde, il se présente des difficultés, des complications : il faut des lois, des réformes d'ensemble, une réorganisation générale, l'autonomie de l'aviation qui sera combattue jusqu'au bout par les chefs mêmes qui bénéficient du présent régime.

Mais la citation au Communiqué ne soulève pas de tels problèmes ; elle peut être immédiate, elle doit être automatique ; l'étouffement a assez duré...

Jean Ajalbert

A la Chambre

La Solde des G. V. C.

LES BÉNÉFICES DE GUERRE

Tout de suite, on discute la proposition de résolution de M. Hubert Rouger sur la solde des troupes.

L'auteur de cette proposition demande un relèvement de cette solde qui est encore ridicule, en regard de celle que reçoivent les soldats des armées étrangères.

Il a été donné satisfaction par la commission de l'armée et la commission de gouvernement à tous les soldats, sauf aux G. V. C.

Peut-être pourrait-on diminuer les traitements des officiers de l'intérieur, des commissaires des gares, etc. En tout cas, la Chambre ayant manifesté sa volonté, personne ne peut se mettre au-dessus d'elle.

M. Alembert, contrôleur général, commissaire du gouvernement, spécifie que les G. V. C. seront consolidés dans la situation actuelle et toucheront, en plus, 25 centimes. Les 25 centimes seront remis directement à l'homme, le reste étant payé au débitant qui a l'entreprise de la nourriture de la section des G. V. C.

La proposition est votée. Et nous voici de nouveau dans la question des bénéfices de guerre.

M. Andrieu, rapporteur de la commission de législation fiscale, tout en démontrant l'urgence de voter le projet du gouvernement, s'applique à énumérer les difficultés d'exécution qui résulteraient de ce vote.

Taxera-t-on, notamment, les bénéfices d'un médecin qui, du fait de la guerre, a hérité de la clientèle de ses collègues mobilisés, et aura triplé, quadruplé ses revenus ? Ou se bornera-t-on à taxer les bénéfices des fournisseurs de la guerre ? Sa péroraison n'en est pas moins nette et vibrante. Il faut taxer les bénéfices exceptionnels de la guerre. La justice et la fiscalité y trouveront leur intérêt.

M. Mistral, député de l'Isère, lui succède. C'est lui qui a les honneurs de la journée.

« Le premier projet du gouvernement et de la commission, explique-t-il, ne vise que les bénéfices exceptionnels de guerre. Mais cela ne résout pas la question financière. Créez-vous de nouvelles taxes sur les objets nécessaires à la vie ? C'est impossible. Il faut d'autres ressources. Il faut demander aux gros revenus, sans distinction d'origine, un impôt de guerre frappant tous les gros bénéfices, et de façon progressive ! »

Evidemment, on ne pourra pas frapper tous les bénéfices de la même façon. Il en est qui ont été perçus par des intermédiaires louches du genre de ceux qui ont été dénoncés par M. Simyan.

Une révision des marchés de guerre sera nécessaire. M. Péret, rapporteur de la commission du budget, n'a pas dit si cette commission était hostile ou favorable à cette révision. Il a tout au moins fait connaître son sentiment dans un article de journal et exprimé son espoir que la justice atteindrait les marchés frauduleux.

L'espoir, ici, est insuffisant ! Comment voulez-vous que la justice intervienne ? Il y a des opérations très légales qui n'en sont pas moins scandaleuses. Des fabricants de conserves de la 11^e région ont facturé 115 francs le quintal des fournitures qui, en temps de paix, n'étaient facturées que 45 francs. Dans des régions voisines, d'autres fabricants se sont contentés de 55 francs, et ils avaient un bénéfice ! La justice ne peut intervenir à l'occasion de ces

contrats. Des intendants ont été frappés pour avoir accepté les marchés de la 11^e région, comme nous l'a dit le ministre de la guerre, et c'est tout ! On est désarmé contre les fournisseurs rapaces. Il faut pourtant les atteindre !

Pour les obus de 75, des intermédiaires ont conclu des marchés qu'ils ont fait exécuter par des sous-traitants et ont gagné 9 francs par obus !

Des obus d'acier ont été payés 22 francs, et étaient fournis à 10 francs par le sous-traitant.

— Ils n'ont jamais été payés que 14 fr. 50 ! interrompt M. le marquis de Dion.

Des avions de 12.000 francs ont été payés par l'Etat jusqu'à 30.000 francs, laissant jusqu'à 18.000 francs de bénéfice à l'intermédiaire !

INCIDENT DE DION-MISTRAL

Toutes ces données, s'écrie M. le marquis de Dion, sont faites pour jeter le discrédit sur tous les fabricants. Tous vos chiffres sont inexacts.

S'adressant aux socialistes, il les accuse alors de faire de ces questions de défense nationale des questions de parti. « S'il y a des abus, punissez-les, dit-il, mais ne jetez pas le discrédit sur tous les fabricants sans exception qui, à l'arrière, ont travaillé pour armer ceux qui, au front, se battent et se font tuer ! »

Cette véhémence oburgation provoque un chœur de protestations. Puis, le silence se rétablit peu à peu.

M. Mistral se défend d'avoir voulu généraliser.

— Ce n'est pas moi, dit-il, qui ai cité ces chiffres ; c'est M. Millies-Lacroix au Sénat.

Dans les adjudications de bétail, il y a eu aussi des scandales très légaux et qu'on ne peut atteindre que par une révision des marchés.

M. de Dion se lève de nouveau et dit :

— Nous sommes d'accord, au fond ! Je vous remercie, Monsieur Mistral, de ce que vous avez dit qu'il ne fallait pas généraliser. Non ! il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac ! Il faut tenir compte de ceux qui ont fait l'impossible pour servir leur pays à l'arrière !

M. Mistral convient, en effet, que tout le monde est d'accord et qu'en dépit de tout il faut rendre hommage, comme le disait la veille M. Lazare Weiller, au grand effort national. Mais le grand effort ne sera point entravé parce qu'on ne laissera aux industriels que des bénéfices normaux !

L'orateur donne le bilan des bénéfices d'une grosse entreprise métallurgique : « Les Tréfileries du Havre sont au capital de 25 millions de francs. Elles accusent 5.508.160 francs de bénéfice contre 4 millions au cours de l'exercice précédent. Et, prévoyant, la société a accumulé d'énormes stocks ! »

M. Lazare Weiller ne trouve pas cela excessif, car il y aura des dépréciations après la guerre. Les Allemands qui manquent de cuivre ont du zinc en quantité ; tout le zinc de Silésie, tout le zinc du bassin de la Meuse est à eux. Après la guerre, ils en inonderont le marché.

M. Couesnon, député de l'Aisne, qui est chargé, dans la commission, de suivre le marché des métaux en vue de la révision des marchés, répond à M. Lazare Weiller que certaines sociétés feront, après comme avant la guerre, le trust des métaux et que le danger de dépréciation est illusoire.

M. Mistral reprend son discours. On lui objecte, dit-il, le danger de modifier les marchés existants. Est-ce que tout le projet sur les loyers n'est basé sur une modification des contrats ?

Dans sa péroraison, il fait valoir la moralité d'un projet qui a pour but d'empêcher que certains tirent des bénéfices scandaleux de la misère publique et des malheurs du pays.

Il est très applaudi. C'est au tour de M. Layrolle, député de Nice, d'occuper la tribune.

Vieil avoué insinuant, adroit, il part d'un point de droit minutieusement étudié sous toutes ses faces pour démontrer qu'il y a de petits industriels qu'on va décourager, et que les contrats sont les contrats... Ceci, sans préjudice de son opinion qu'on doit se rallier, en principe, à l'impôt sur les bénéfices exceptionnels de guerre. Mais son discours n'est qu'un plaidoyer pour les gros capitalistes, en somme.

M. de Dion, à la tribune, vient développer la thèse qu'il a émise et dépose une demande de renvoi, qu'il retire ensuite, à la prière de M. Klotz.

M. Bedouce vient de nouveau préciser le point de vue socialiste, et M. Ribot, en quelques mots, s'étonne et se scandalise que les industriels enrichis par la guerre ne soient pas les premiers à venir apporter une forte dîme sur l'autel de la patrie.

Mardi, suite de la discussion.

Hors d'Œuvre

CHINOISERIES

Dans un de nos récents « Hors d'Œuvre », nous nous émerveillions de ce qu'en temps de guerre la propagande en faveur des petits Chinois fut toujours aussi fervente et aussi fructueuse ; de ce que, dans un grand nombre d'institutions enfantines, on continuait à solliciter les souscriptions des petits Français en vue de sauver les bêtes jaunes jetés en pâture aux cochons par des parents barbares.

Cet écho nous a attiré un certain nombre de lettres. Les murraines des petits Chinois défendent leurs protégés avec une touchante éloquence. Elles insistent sur la nécessité de faire aimer la France en Extrême-Orient ; sur le droit que chacun ou chacune possède de choisir la couleur de son filleul et de préférer un habitant de Shanghai à un poilu auvergnat ou breton ; surtout sur l'utilité de frapper l'imagination des enfants pour exciter leur pitié et, par conséquent, leur charité...

Permettez. C'est là le point faible du plaidoyer en faveur des petits Chinois.

Vous n'avez pas le droit, pédagogues et institutrices, non, vous n'avez pas le droit de raconter aux enfants (même s'il s'agit de leur faire donner leurs sous) que les Chinois offrent leurs bêtes en pâture aux cochons.

D'abord, parce que ça n'est pas vrai. Et ensuite, parce que, plus tard, les enfants sauront que ça n'est pas vrai.

En temps de paix, cette agréable fiction n'avait pas de grands inconvénients ; elle allait rejoindre dans l'imagination des hommes la description du Jardin des Supplées et les bons Chinois ne protestaient pas.

Mais aujourd'hui, est-il possible d'offrir en même temps à l'esprit de l'enfant la fiction et la réalité ?

Voulez-vous que l'écolier accueille le récit des atrocités boches par un scepticisme précoce, ou bien par cette réflexion que j'ai eu l'occasion d'entendre :

— Ce n'est rien du tout, ce qu'ont fait les Boches !... Voyez donc comment les Chinois traitent leurs propres bêtes !

Non. Il faut que nos enfants connaissent les véritables barbares, qui ne sont pas en Chine. C'est plus près, beaucoup plus près de nous que doivent aller leur grande indignation, leur grande pitié, et les gros sous qu'ils tirent de leur petite bourse.

ZETTE.

Contributions

M. Edmond Salm a été tué glorieusement au champ d'honneur, le 5 septembre 1914.

Personne ne s'est occupé de sa veuve et de ses enfants ; mais on s'est activement occupé de ses contributions. Mme veuve Salm, 28, rue Meslay, a reçu un premier commandement avec 0 fr. 40 de frais, ce qui est pour rien ; et un zélé porteur de

contraintes vient de lui délivrer un commandement avec 4 francs de frais, menace de saisie et de vente sous trois jours.

Les papiers délivrés par le percepteur ou déposés par l'huissier dans de semblables circonstances devraient porter ces paroles si souvent et si solennellement prononcées :

« Nous avons contracté une dette sacrée envers les veuves des héros tombés pour la patrie. Leurs enfants seront nos enfants... »

Celles envers qui l'Etat a contracté une dette sacrée ne comprendraient peut-être pas pourquoi leur débiteur leur envoie du papier timbré. Mais ce serait pour elles un sérieux réconfort moral.

« Mauvais cell »

Mercredi dernier, le matelot anglais Charles Dumm comparait devant la justice, à Liverpool, pour n'avoir pas rejoint un transport de guerre.

L'inculpé a expliqué qu'il s'était présenté pour prendre son poste, mais que ses camarades l'avaient menacé de le jeter par-dessus bord s'il embarquait. Car Charles Dumm a acquis le surnom de « Jonas » et une réputation solidement établie de porte-guigne. Dumm était sur le *Titanic*, puis sur l'*Empress of Ireland* au moment où ces paquebots firent naufrage. Il était sur le *Lusitania*, au moment où ce transatlantique fut torpillé. Il était sur le *Florizian*, également détruit par un sous-marin allemand.

Le juge a acquitté ce matelot insubmersible, mais l'a prévenu qu'il sévirait la prochaine fois qu'il entendrait parler de lui.

« Jonas », s'il veut éviter tout ennui, devra donc s'arranger pour rester au fond de l'eau la prochaine fois qu'il coulera un paquebot.

La vie chère

L'Opinion nous donne un aperçu des prix qui se paient à Salonique pour les denrées de première nécessité. Le pain vient d'atteindre le cours de 1 rr. 50 l'ocque (1.250 grammes) ; les haricots coûtent 2 fr. 50 l'ocque au lieu de 1 fr. 30 ; le poisson de 5 à 8 francs ; la viande a atteint le prix de 4 francs l'ocque. Il faut mettre 8 francs pour avoir un poulet et 15 francs pour avoir une oie.

Une commission mixte, composée moitié des représentants des Alliés, moitié de délégués helléniques va s'efforcer de remédier à cet état de choses dû uniquement à la spéculation.

Ainsi le rôle des mercantis, odieux en France, prend en Grèce des allures de trahison : car le plus sûr moyen de faire prendre les Alliés en haine par la population hellène, et de rendre leur séjour odieux à Salonique, est de faire croire aux Saloniciens qu'ils apportent avec eux la famine.

Planton aux becs de Gaz

Il vient d'être créé, au fort du Havre, un nouvel emploi, celui de « planton aux becs de gaz ».

La consigne consiste, en cas d'apparition de zeppelins, à parcourir les rues de la ville du Havre avec une perche sur l'épaule, le plus rapidement possible. La perche, théoriquement, doit servir à éteindre les becs de gaz.

Mais les becs de gaz, au Havre, s'allument et s'éteignent automatiquement ; ils ne sont donc munis d'aucune clef, ce que la municipalité sait parfaitement et ce que l'autorité militaire veut ignorer.

La perche n'en a pas moins un rôle important : elle constitue un ornement décoratif pour le porteur, et elle a un effet très rassurant sur les habitants du Havre à l'heure de l'alerte.

FEUILLETON DE L'« ŒUVRE »
du 12 février 1916

La Captivité

DE

Grand-père

TEXTE ET DESSINS

de

LOUIS MORIN



Avec ses quatre-vingt-deux ans, une paire de sabots et un petit paquet noué sur sa canne, grand-père, le vieux soldat de la Grande-Kabylie et de Solferino, est revenu, par l'Allemagne et la Suisse, de la très dure captivité qu'il a subie pendant six mois dans l'Oise envahie.

Pourquoi l'emprisonnement de ce vieillard qui, tout alerte qu'il est, n'est ni faire un bien dangereux adversaire ? C'est le secret de l'état-major allemand, un des effets de cette campagne de ter-

reur, aussi sotte que cruelle, la grande faute diplomatique allemande, qui a annihilé les prodiges de la préparation de sa guerre et amené ouvertement ou sournoisement le monde entier contre elle : Alles über Deutschland !

Enfin le voilà assis dans son fauteuil, ce grand-père (le grand-père de mon fils) qui est plus jeune que nous tous d'humeur et de santé et chez lequel n'est jamais engourdie cette observation narquoise, marque distinctive du caractère picard, que Rabelais signalait jadis. Elle permet au narrateur de ne point chercher d'amplifications et de ne donner que la vérité toute pure, avec quelques commentaires humoristiques.

Il ne sera point question, dans ces pages, d'atrocités allemandes, pour cette raison très simple que, dans ce petit coin de France où se trouvait grand-père, entre Tracy-le-Mont et Autrèches, à Moulin-sous-tout-Vent, les Boches ne se sont point montrés particulièrement cruels. Le dramatique qu'on y trouvera ne dépasse pas l'horreur coutumière de l'invasion. C'est déjà bien assez, hélas !

Ainsi grand-père n'a jamais été séparé de son neveu, — dans la ferme duquel il villégiaturait, fin août — ni de sa nièce, ni de sa petite-nièce. Aucun d'eux n'a été brutalisé par l'envahisseur. Le vieux soldat d'Italie a donc pu, quoique souffrant du manque de nourriture, du froid et de l'ennui, observer curieusement, par-dessus son lorgnon, et garnir sa mémoire de ces petits faits qui pour nous, les lecteurs de Michelet et de M. Lenôtre, apparaissent comme le meilleur de l'histoire.

Ceci dit, il vaut mieux laisser parler le narrateur sans l'interrompre. — L. M. Décembre 1915.

Le 30 août, au soir, nous étions bien tranquilles. Les Anglais étaient passés



EDME-SILVÈRE LAUDE
ancien soldat d'Afrique et d'Italie
né en 1833

par le village : l'un d'eux, qui parlait un peu le français, nous avait dit que les Germains étaient bien loin, bien loin !... avec de tels gestes de la main

et une si bonne face de pleine lune que nous nous étions couchés rassurés, ravis de sentir devant nous ces belles troupes, si bien équipées, et dont la calme bonne humeur excluait toute idée de déroute.

Mais voilà que, le 31, vers sept heures du matin, comme je prenais l'air à la porte, le petit domestique de chez Génieil passa ventre-à-terre criant que les hussards de la mort arrivaient et qu'il les avait vus. Et il disparut vers la ferme de Lironia pour avertir son patron.

Deux hussards à cheval, le pistolet au poing, ce ne serait pas bien effrayant si l'on ne savait que derrière eux il y a un détachement, et derrière le détachement un corps d'armée, et derrière le corps d'armée l'armée tout entière, et toutes les armées, les millions et les millions de soldats, avec toutes les armes, tous les fusils, tous les canons, toutes les mitrailleuses, tous les avions et tous les dirigeables qu'ils ont forgés et façonnés depuis quarante-quatre ans, avec une patience de haine inlassable.

C'est vous dire que nous regardâmes passer les deux Boches avec stupeur, figés dans une immobilité muette que l'on aurait pu prendre pour de l'indifférence. Ils demandèrent Mouille (la ferme du Mouillet) et Locade (la Croix Sainte-Locade), ce qui nous renseigna sur leur parfaite connaissance de la géographie de notre pays ; puis ils réclamèrent des œufs frais, qu'ils gobèrent tout crus.

Euhardis par notre docilité et notre calme apparents, l'un d'eux dit en souriant à ma petite-nièce Madeleine :

« Montez en croupe, mademoiselle pour venir à Paris avec nous. »

Invitation à laquelle Maurice répondit en faisant vivement rentrer sa fille à la maison.

Ils n'insistèrent pas, demandèrent quelqu'un pour leur faire traverser le village, nous prévinrent qu'il serait brûlé si l'on tirait sur eux, et partirent sous la conduite d'un homme de bonne volonté.

Personne ne songeait à protester contre l'inévitable. Personne ne parlait de



s'enfuir. Où aller, puisqu'ils étaient déjà sur nous, à l'improviste ? Comment voyager, avec nos lourdes voitures et nos chevaux de labour, plus vite que ces légers cavaliers si rapidement accourus d'Allemagne et de Belgique ? Pendant ces dix mois j'ai pu remarquer que l'homme est, sous la griffe du destin, pareil à l'oiseau que l'épervier fascine et déchire sans en tirer une plainte.

Comme nous le pensions, d'autres hussards passèrent. Ils arrivaient au pas, revolver au poing — toujours —

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

M. SKOULOUDIS GRONDE ET NOUS GRONDE

Une longue dépêche d'Athènes nous transmet le texte du discours prononcé jeudi, à la Chambre grecque, par M. Skouloudis qui n'a pas été bref. Il ne pouvait pas l'être : à sept reprises, il tourne, retourne et ressert une seule et même pensée, laquelle semble l'obséder. Cette pensée est qu'il n'a pas qualité pour parler à une assemblée qui n'a pas qualité pour l'entendre.

Exemples : « Cette politique approuvée par l'immense majorité du peuple hellène... La confiance du peuple hellène que vous seuls représentez... Appuyés sur la confiance du peuple hellène... Le sentiment populaire qui s'est manifesté avec éclat... Notre politique qui est la politique de la nation entière... Usant du privilège constitutionnel de dissoudre la Chambre, le roi, etc., etc., etc. »

Aussi, M. Skouloudis donne perpétuellement la réplique à un interlocuteur invisible qui lui dit tout bas que ni lui, ni ses auditeurs ne sont à leur place, et qu'ils sont tous des intrus, eux et lui. Cet interlocuteur, c'est lui-même qui ne sait que trop bien à quoi s'en tenir et qui ne se sent pas à l'aise dans son rôle. Tout en s'accusant à force de s'accuser, M. Skouloudis s'est plaint des Athéniens qui ont tenté de faire sortir la Grèce de la voie droite où lui, Skouloudis, la maintient :

« Il ne nous échappe pas, dit-il, que les dangers se sont aggravés en raison d'une pression extérieure destinée à nous faire adopter une autre direction... » Et comme il est ami de la répétition « historique », il y revient : « La poussée du dehors à laquelle j'ai fait allusion est devenue depuis quelque temps oppressive aussi par ses actes, nous nous serons mébranlés. »

Le ministre de Constantin n'est pas aimable pour nous ; mais Constantin n'était encore moins lors de ses interventions crânes, auxquelles nous nous sommes succubés. On a l'impression que tout cela est parfaitement inoffensif. Le malheur est qu'il faut en parler, et ça tient de la place. — **ACHILLE PLISTA.**

LES MINISTRES FRANÇAIS A ROME

La réception

Cet après-midi a eu lieu, au palais Conservatori, la réception donnée par le prince Colonna, maire de Rome, en l'honneur de M. Briand et de la mission française.

A l'entrée du palais était élevé un baldaquin de velours cramoisi. Le vestibule et l'escalier d'honneur étaient décorés de palmiers et d'azalées.

Les huissiers de la municipalité, dans leur costume historique et les gardes municipaux faisaient le service d'honneur. A l'arrivée de M. Briand et de M. Barrère, la musique municipale a joué la Marseillaise.

M. Briand et la mission française ont été reçus dans la salle des Faïences par le maire, par M. Sonnino, ministre des Affaires étrangères, et la municipalité.

M. Briand et la mission ont passé dans la salle des Triomphes où se trouvaient réunis les présidents des Chambres, les ministres et les sous-secrétaires d'Etat ; puis dans la salle des Capitaines où se trouvaient le corps diplomatique, les ministres, les hauts fonctionnaires de l'Etat, les généraux, les amiraux et les membres du conseil municipal ; et enfin dans la salle des Orazi et des Curiazi où se trouvaient les sénateurs, les députés, les généraux, les amiraux, les hauts magistrats judiciaires et administratifs, le préfet et les conseillers généraux.

Dans la salle des Capitaines ont été prononcés le discours de bienvenue du prince Colonna et la réponse de M. Briand, suivis de l'exécution de la Marseillaise par l'orchestre.

La mission a ensuite procédé à la visite des splendeurs archéologiques du palais. Un thé a été servi dans la salle des Gobelins et l'imposante solennité a pris fin à cinq heures.

Les discours

Voici le texte des discours :

« Monsieur le président, messieurs,

« J'ai l'honneur de vous présenter mes collègues du conseil municipal de Rome, et de vous souhaiter ainsi qu'aux autres membres du gouvernement en leur nom et au nom de mes concitoyens, la bienvenue parmi nous, ici sur cette colline historique, qui pendant tant de siècles vit passer les plus éblouissantes tempêtes et célébrer les plus éclatantes triomphes.

« Votre présence nous est particulièrement agréable à cette heure si grave de notre histoire. Elle nous apporte les sentiments de nos frères de France luttant comme nous pour la cause du droit et de la justice. Veuillez, monsieur le président, exprimer à vos concitoyens les vœux sincères de notre foi dans l'avenir des races latines et de la confiance absolue où nous sommes, que de notre union pendant la lutte, naîtra la plus parfaite harmonie après l'inévitable victoire. »

M. Briand a répondu :

« Monsieur le Syndic, les paroles de bienvenue que vous nous adressez au nom du conseil municipal et des habitants de Rome touchent profondément mes collègues et moi. Il nous est particulièrement agréable de les entendre prononcées par le descendant de l'illustre famille, dont le nom est si intimement lié à l'histoire de votre glorieuse ville. Les paroles que nous échangeons en ce lieu consacré par la plus antique tradition aux revendications de la liberté auront un écho qui se répercutera dans toutes les fractions de la famille latine dans les heures solennelles que nous traversons ; elles iront droit au cœur du peuple de Paris si fier comme le peuple de Rome de ses franchises municipales, et si profondément imbu comme lui de ses devoirs envers la patrie.

« Soyez persuadé que dans cette lutte où nos héroïques soldats versent leur sang pour la même cause, notre foi dans la victoire est égale à la vôtre ; elle nous apparaît déjà comme le couronnement assuré de nos efforts solidaires et la coopération dé-

finitive de l'harmonieuse union de nos deux patries. »

Ce que dit la presse italienne

L'Idée Nazionale (nationaliste) :

« Par ses sacrifices, ses désenchantements, ses angoisses, l'Europe a payé jusqu'aujourd'hui sa longue dégenérescence politique et morale. Aujourd'hui, la crise intérieure doit être terminée. Aujourd'hui, l'Europe antigermanique, l'Europe de la culture latine, célèbre dans Rome son réveil spirituel et guerrier. »

Le Corriere d'Italia (catholique) :

« L'accueil fait à M. Briand sera cordial, sans réticences et sans sous-entendus, car tous sentent que M. Briand vient à Rome comme représentant de la France qui se bat dans les tranchées, c'est-à-dire de la vraie France. »

« Envoyons donc un salut de bienvenue au représentant de la France, qui lutte pour l'intégrité de son territoire, au nom de l'amour de la patrie qui inspira Jeanne d'Arc et qui, espérons, sortira de cette sanglante épreuve non seulement rélabile dans son intégrité, mais rendue à ses idéals de civilisation qui furent en si grande partie sa mission dans le monde. »

La Tribuna (ministériel) :

« En souhaitant la bienvenue au chef du gouvernement allié, déduisons de sa visite les auspices certains qu'à partir d'aujourd'hui l'action diplomatique et guerrière contre l'ennemi commun répondra complètement à cette unité que l'on souhaite de toutes parts, sans cesser cependant de répondre aux exigences des intérêts particuliers par l'harmonie de celles-ci avec ceux-là. »

Le Giornale d'Italia (ministériel) :

« Dans le salut de l'Italie, encore messagère de la fraternité latine renouvelée, il y a à quelque chose de plus profond, de plus essentiel que la courtoisie affectueuse ; il y a toute l'âme de notre peuple qui retrouvera sur le chemin de la destinée le compagnon le plus digne, le plus noble, et son geste suprême. Si les ennemis de la Quadruple comptent sur des dissensions qui n'existent pas, ils se trompent lourdement ; il est donc puéril de tabler sur des méfiances vis-à-vis de l'Angleterre, à cause de la question des frets maritimes ou de montrer à la Roumanie l'Italie comme lasse de la guerre. »

« La vérité est que l'Italie, plus que jamais, entend poursuivre la lutte jusqu'à la défaite, non seulement de l'ennemi séculaire contre lequel elle a engagé un combat suprême, mais encore du bloc dont fait partie l'Autriche. Nous avons apposé notre signature au pacte de Londres et nous ferons honneur à notre signature car nous ignorons la théorie des traités violables comme d'inutiles chiffres de papier. »

COMMUNIQUE ANGLAIS

Front britannique occidental.

Londres, 11 février, 21 heures. — Nous avons fait sauter, hier, trois mines au nord de Tarnoy et une autre au sud de la fosse 8. L'ennemi en a fait éclater une au sud-ouest de la redoute Hohenzollern sans nous causer aucune perte. L'artillerie ennemie s'est montrée active au nord d'Albert, au nord de Loos et dans la région d'Ypres. Armentières et Elverdinghe ont été bombardés aujourd'hui.

Nous avons fait sauter cet après-midi une mine au nord-est de Givenchy.

COMMUNIQUE BELGE

La nuit dernière, un détachement ennemi important et formé d'hommes choisis a tenté une attaque par surprise sur un de nos postes avancés. Repoussé par notre feu, l'adversaire a laissé devant nos lignes de nombreux morts et blessés. De notre côté, nous n'avons subi aucune perte.

Dans la partie méridionale de notre front ont eu lieu, la nuit dernière et aujourd'hui, de violentes actions d'artillerie.

Actions de détail toutes favorables aux Russes

Communiqué russe

Pétrograd, 11 février. — Front occidental. — Dans le secteur entre la chaussée de Litau et la Dyina, quel d'artillerie animé. Notre artillerie a dispersé en maints endroits des équipes d'ouvriers ennemis. A cinq verstes d'Iskul, nous avons vu deux explosions dans une batterie ennemie.

Dans la région d'Iloukst, nous avons fait sauter un fourneau sous un blockhaus allemand et avons occupé l'entonnoir. Une fraction d'un de nos régiments ayant opéré une reconnaissance réussie dans la région au sud de Lubtcha, a démoli un pont en construction sur le Niemen.

Près de Tchermine, une action combinée de notre infanterie et de notre artillerie, a repoussé deux contre-attaques successives lancées après préparation par des rafales d'artillerie lourde et légère.

Dans la région de Tselbroff, l'ennemi a tenté également de reconquérir une hauteur que nous lui avions enlevée et a lancé, à cet effet, une contre-attaque avec des forces numériquement supérieures ; il a appuyé son offensive par des rafales d'artillerie, mais nous avons maintenu notre possession de la hauteur.

Front du Caucase. — Notre progression continue et nous entravons par notre feu toutes les tentatives d'offensive de l'ennemi.

AUTOUR DE SALONIQUE

L'attaque devient improbable

Rome, 11 février. — On parle de Salonique au Mésagero que l'attaque contre la ville paraît définitivement abandonnée. Outre que le camp retranché des Alliés est en mesure de repousser n'importe quelle attaque, il semble que l'ennemi ne dispose pas de moyens suffisants pour entreprendre l'offensive.

Le total des forces bulgares et allemandes de Macédoine ne dépasse pas deux cent mille hommes dont 14.000 Bulgares. Toutes les informations affirment que l'ennemi pousse actuellement ses travaux de défense.

Et les Bulgares murmurent

On signale un vif mécontentement parmi les troupes bulgares en raison des épidémies et des souffrances de toutes sortes qu'endurent les soldats.

Dans certains régiments, la plus grande partie des officiers sont allemands. La garnison de Guevgueli a été renforcée de douze cents hussards prussiens. — Stroumitza est occupée par huit mille Allemands qui viennent de Nisch. Le commandement de la quatrième division bulgare a été confiée à un général allemand et la plupart des officiers supérieurs de la division sont également allemands. Les désertions de soldats bulgares continuent.

EN PERSE

Bonne capture des cosaques

Téhéran, 10 février. — Près de Kérédjo, une patrouille de cosaques a arrêté quatre Européens, qui ont été reconnus comme étant l'ambassadeur de Turquie à Téhéran, Assim bey, l'attaché militaire d'Autriche et deux Autrichiens, faits prisonniers de guerre par les Russes et qui s'étaient évadés.

MEMORANDUM ALLEMAND SUR LES NAVIRES DE COMMERCE ARMES

Le gouvernement allemand a adressé aux puissances neutres un memorandum aux termes duquel tout navire de commerce armé, ne fût-ce que d'un seul canon, sera considéré et traité par les forces navales allemandes comme belligérant.

Où les femmes interviennent

Berne, 10 février. — Une femme de Pologne, Ely Reuss, appartenant à la secte des Adventistes, qui avait oralement et par écrit exprimé l'opinion que les soldats adventistes doivent, même en temps de guerre, observer le sabbat et ne point tuer le samedi, a été traînée devant le tribunal militaire extraordinaire de Cologne. Le tribunal, rapporte le Berliner Tageblatt, tout en accordant le bénéfice des circonstances atténuantes, parce qu'elle n'avait pas agi par hostilité envers son pays, mais par conviction religieuse, et tout en tenant compte également du jugement du médecin-expert qui l'a déclarée incomplètement irresponsable, a condamné cette femme à neuf mois de forteresse.

Berne, 10 février. — Les femmes d'Autriche-Hongrie se conduisent assez mal, si on en juge par un télégramme de Vienne au Lokalanzeiger qui affirme que certaines de ces femmes entretiennent des relations coupables avec les prisonniers russes. A Carinsie, 265 jeunes filles ont été signalées pour ce genre de faute.

[Au lieu de : A Carinsie, il faut évidemment lire, ci-dessus : En Carinthie. Cette province autrichienne n'a jamais fourni la statistique plus de 40 naissances légitimes contre 60 au moins, dues à la tradition du pays, qui est la plus tolérante du monde. Les Carinthiennes continuent avec les prisonniers un genre de vie qui n'a jamais varié.]

M. Poincaré dans les hôpitaux

Le président de la République, accompagné du général Dupargé, secrétaire général de la Présidence, a visité hier matin l'hôpital complémentaire du Pauthéon, dirigé par le médecin principal, M. Emile Chautemps, sénateur.

Après avoir parcouru les salles où sont soignés environ 500 blessés ou malades, M. Poincaré a remis au personnel des infirmières quelques médailles d'honneur des épidémies.

La crise du papier

Un grand nombre de directeurs de journaux quotidiens se sont réunis, hier après-midi, à l'hôtel de la Société des Ingénieurs civils, pour examiner en commun les moyens de remédier à la crise qui sévit actuellement dans l'industrie du papier.

Au début de la séance, le président, M. Renaudel, a donné lecture de lettres et dépêches émanant de nombreux journaux régionaux demandant par avance leur adhésion aux résolutions du gouvernement.

Les journaux représentés à l'assemblée ont ensuite désigné une commission d'étude composée de : MM. Adeline (La Dépêche de Rouen) ; Bailly (L'Intransigeant) ; Bergand (Le Petit Journal) ; d'Hubert (L'Echo de Paris) ; J. Dupuy (Le Petit Parisien) ; Humbert (Le Journal) ; Real (Association de la Presse départementale républicaine) ; Renaudel (L'Humanité) ; Sapène (Le Matin) ; Schwob (Le Phare de la Loire) ; Gustave Téry (L'Œuvre) ; Viguier (Le Moniteur de l'Oise).

Cette commission a confié les fonctions de secrétaire à M. Scheller (Le Matin).

L'assemblée a décidé que la commission d'étude aurait pour principal but de déterminer quelle est la quantité de papier journalier nécessaire à la presse française, et de rechercher les moyens de subvenir à cette consommation.

Avant de se séparer, les représentants de la Presse française ont, sur la proposition de M. Gustave Téry, émis le vœu que, dans l'intérêt commun, tous les journaux mettent à l'étude les moyens de réduire le nombre de leurs pages.

MORT D'UN EVEQUE ESPAGNOL ANTIALLEMAND

Barcelone, 10 février. — On annonce la mort de Mgr Torras y Bages, évêque de Vich (Catalogne).

prêts à des voltes rapides en cas d'alerte. Puis le gros de l'armée commença de défilé : la cavalerie d'abord, pour garder le contact avec ses éclaireurs, puis l'infanterie, puis l'artillerie entraînée, d'un même élan, dans le hurrah sur Paris. Course folle du corps de Von Kluck qui l'avait amené, le 20 août, à Bruxelles, le 24, à Tournai, le 27, à Douai, le 30, au delà de Péronne, et le 1^{er} septembre, dans notre village ; plus de deux cents kilomètres en dix jours ; une de ces attaques brusquées dont il avait trouvé le conseil dans le Mémorial de Sainte-Hélène, son livre de chevet. Il ne manquait qu'un Napoléon pour diriger la manœuvre.

Toutes ces troupes qui avaient marché de nuit, et trompé leur fatigue par le pillage des caves, inondaient les villages, les hameaux et les fermes isolées. Les hommes, après avoir fait brutalement main basse sur toute nourri-



...le gros de l'armée d'un pas rapide, commença de défilé

ture, même celle qui était servie sur la table des habitants, tombaient sur la paille, dans les granges et les écuries, et ronflaient aussitôt ; les chefs entraînaient dans les maisons, se faisaient servir à manger et se jetaient sur les lits, tout habillés, le revolver à la main, en cas d'alerte. A part cela, pas de mauvais traitements, rien que le pistolet sous le nez. On payait, en papier surtout, ce qu'on réquisitionnait. Pour de la volaille, ma nièce Marie reçut un fétard, à l'effigie du kaiser, qui devait bientôt lui être repris — pendant la retraite de la Marne — avec tout ce qu'elle possédait.

Ainsi, la vie fut possible jusqu'au 11 septembre. Les Allemands ne s'occupaient que de s'organiser chez nous. Avec une méthode inflexible, ils s'enquerraient minutieusement de tout le pays. Il fallait sans cesse les conduire ici et là, leur montrer les petits chemins ; ils notaient les taillis, les ravins, les carrières abandonnées. A part cela, je le répète, pas de vexations inutiles. L'inquiétude seule nous rongea. La domination prussienne allait-elle s'établir comme cela, sans que nous eussions entendu un coup de fusil ?

Mais voilà que, le dimanche 13, à la fin du déjeuner, un coup de canon lointain nous immobilisa dans une anxiété attentive. Un... deux, trois, dix coups ! A présent nous percevons le bruit de la fusillade. Plus de doute c'est une bataille : Joffre et Paris ont repoussé l'ennemi !... Nous nous précipitons, parmi la confusion des Allemands qui courent aux armes ; nous grimpons aux quatre Chemins, par celui d'Attichy. La fusillade est là-bas, vers la ferme de la Cam-



...ils inondaient les villages, les hameaux et les fermes isolées

se, près d'Offémont ; les obus tombent sur l'écafaud et sur Quennevières. Des meules, des fermes brûlent au loin... Le dramatique de ces horreurs ne nous apparaît pas à ce moment, l'espérance nous inonde, nous allons sans doute être délivrés de ces maudits Allemands ! Il faut que la mitraille arrive de notre côté, sur un peloton de spahis éclairés qui attend l'ordre de marche, pour que, cet ordre reçu, nous descendions en même temps qu'eux vers le village.

De ce moment c'est, dans le pays, la confusion qui ne doit plus cesser de longtemps. Avances, reculs, coups de fusil au coin des rues, batailles dans les maisons, trépidement de tout le monde dans les caves pendant les averses de projectiles, espoirs fous et mornes désespoirs. Un soir les Français occupent la ferme, les foyers s'allument dans la cour, la soupe est apprêtée... Brusquement, ordre d'éteindre les feux, qui pourraient révéler la présence de nos soldats. La troupe des affamés envahit la cuisine, et il faut que, sur le fourneau et la cuisinière, chaque escouade fasse sa pot-bouille à tour de rôle. Il y en a pour toute la nuit. Le lendemain, ce sont les Boches qui tiennent notre coin de village. Oh ! ils sont plus grands seigneurs que nos petits troupiers ; leurs merveilleuses cuisines fonctionnent avec méthode (toujours la méthode !) à feux couverts, et leurs troupiers dégustent avec délices le copieux butin de leurs rapines.

Car à ce moment les bonnes manières ont cessé... Ah ! les Français se défendent ! Ah ! les Français ne bénissent pas l'admirable culture qu'on veut

leur imposer ! Point de douceur pour eux ! Les affiches dont nous verrons les débris aux murs de Chauny : La



La domination prussienne allait-elle donc s'établir comme cela ?

guerre n'existe qu'entre les armées... sont dès ce moment désuètes et périmees.

(La suite à demain.)

LES RAIDS DES ZEPPELINS prévus depuis cinq ans

Il y a toujours, dans la presse aussi bien qu'au Parlement, des gens qui « découvrent » ce que les autres répètent depuis plusieurs années.

En ce qui concerne les raids des croiseurs aériens germaniques, il y a cinq ans que le lieutenant de vaisseau Lafon, aviateur-aéronaute, crie, sans aucun succès, le « Caveant consules » !

Cet officier, dont les études aéronautiques ont été couronnées par l'Académie des sciences quelques mois avant la guerre, écrivait, dès 1911, à la page 121 de ses Conférences sur l'aviation militaire et navale :

«... Ici, nous jugeons utile de réfuter une opinion erronée, mais très répandue. On croit que les dirigeables s'élèvent moins vite que les avions : c'est une erreur. Un aéroplane peut monter au moins deux fois plus vite que n'importe quel aéroplane. C'est simplement une affaire de débit de soupapes.

Ces considérations sont à retenir, car la marine n'a encore rien fait dans le domaine de l'aérostation navale, et il est urgent d'indiquer ce que nous pourrions faire dans cette branche de la science de l'air.

Il faut étudier quelles sont les hauteurs favorables à l'observation, l'aéronaut restant d'ailleurs invulnérable pour les armes actuelles. Les hauteurs varieront évidemment suivant les temps et la limpidité de l'atmosphère.

Enfin, il faut s'habituer aux ascensions de nuit, qui rendront de grands services. Nous le répétons, LE TEMPS PRESSE !

Nous sommes convaincus que, si nous n'entreprenons rien dans cette voie, nous nous exposons à de cruelles surprises en cas de guerre avec l'Allemagne. On a eu, en France, le grand tort de se moquer des zepplins !

Les Allemands nous ont laissés railler, et, après de nombreux mécomptes, ils ont perfectionné leurs aéronefs au point d'en faire des armes rapides et redoutables.

Inutile de dire que, si le capitaine Lafon était convaincu que la population française aurait à pâtir des zepplins en cas de guerre, les bureaux, eux, n'en croyaient pas un mot et ne voulaient jamais écouter le savant officier.

Celui-ci ne se découragea pas cependant, et deux ans plus tard, tout en faisant campagne pour le développement intensif de l'aviation, il appelait l'attention des dirigeants sur le danger que présentait l'accroissement formidable des grands navires aériens allemands.

Le capitaine Lafon écrivait, dans maints articles publiés par la Revue aérienne, qu'il ne suffisait pas de répéter : « L'oiseau a grillé la saucisse », pour détruire les zepplins.

Ces aphorismes commodes, qui tendaient à convaincre le public que tout dirigeable ennemi survolant notre territoire serait immédiatement anéanti, avaient l'inconvénient de donner aux Français des idées inexacts sur notre suprématie aérienne, mais présentaient l'avantage de favoriser l'inertie et l'apathie des bureaux qui n'ont jamais pu souffrir les vrais techniciens (rappelez-vous les déboires de Turpin offrant ses explosifs).

Dans son ouvrage sur les Armées aériennes, l'officier technicien à qui nous avons emprunté la citation précédente, s'exprime ainsi (page 7) :

« Il est certain que l'armée doit se préoccuper d'avoir d'autres engins de reconnaissance aérienne que les avions.

Beaucoup de personnes distinguées, ayant crié à la faillite du dirigeable, ont souhaité vivement que l'Etat ne fit plus construire d'aéronefs.

Aujourd'hui, l'on commence à s'apercevoir qu'on a fait fausse route et que la location favorite de certains aviateurs civils : « L'oiseau a grillé la saucisse » n'est pas aussi exacte qu'on l'avait cru tout d'abord.

On a déclaré qu'en temps de guerre les aéroplanes survoleraient les aéronefs et les créveraient comme des vessies. Aujourd'hui que les dirigeables montent à 3.000 mètres, de pareilles utopies ne sont plus admissibles.

Un grand croiseur aérien du type rigide, bien cloisonné, muni de mitrailleuses pardessus et par-dessous sa carène, ayant une bonne vitesse propre, pouvant emporter 2.000 kilogrammes d'explosifs, sera, à notre avis, une arme terrible qui ne pourra être remplacée par aucune escadrille d'avions.

Ajoutons encore qu'à bord du dirigeable on peut arrêter les moteurs et écouter les bruits suspects...

Il est certain que si, chaque nuit, un dirigeable se tenait en patrouille au-dessus de Paris, en arrêtant ses moteurs de temps à autre, les aéronautes, munis des appareils acoustiques nécessaires, entendraient de loin les aéronefs ou avions ennemis se dirigeant vers la capitale.

Nous avons des appareils enregistreurs qui permettraient même de savoir la direction de l'aéronef dont on entendrait le moteur, et cela bien avant d'apercevoir le navire aérien.

L'artillerie contre avions du camp retranché (projecteurs et canons) serait donc prévenue immédiatement de la direction du visiteur ennemi. Nos avions de défense s'élanceraient immédiatement dans les airs.

Le dirigeable français engagerait le combat dès qu'il apercevrait l'adversaire. Si celui-ci était un dirigeable, on pourrait espérer lui causer des avaries le forçant à ralentir sa vitesse et à perdre de la hauteur, ce qui en ferait une proie plus facile pour nos avions.

Tout ce service de sûreté exige des appareils qui puissent passer toute la nuit en l'air, quand le temps fait redouter les visites d'aéronefs allemands (c'est-à-dire 250 jours environ par an).

Deux dirigeables patrouilleurs suffiraient à assurer ce service. Les avions, qui ne peuvent faire que des vols relativement de courte durée, doivent servir de renforts.

Il y a, à l'entrée des ports de guerre, de petits navires dont l'équipage passe une nuit sur deux à la mer depuis le commencement de la guerre, et nos braves marins ne se sont jamais plaints.

Nous ne voyons pas pourquoi le gouvernement militaire de Paris n'aurait pas des gardiens vigilants et dévoués qui passeraient une nuit sur deux dans les airs (sauf quand le temps est trop mauvais) pour veiller sur la capitale.

Mais, pour cela, il faut des dirigeables militaires et, en France, on n'a jamais voulu construire d'aéronefs cloisonnés, armés, enfin ayant une valeur sérieuse pour la guerre.

Les avions de combat qui devaient remplacer les dirigeables n'ont jamais pu faire un raid aérien. Ils sont insuffisamment armés et point protégés.

Et l'on prétend que la crise de l'aviation n'existe pas ? Soit.

Ce qui existe toujours, hélas ! et ce qui est encore plus néfaste qu'en temps de paix, c'est une bureaucratie brouillonne et incompétente !

Un Aviateur

AU PARLEMENT

La propagande allemande

M. Georges Leygues a donné lecture, hier, à la commission des affaires extérieures, de documents relatifs au redoublement d'activité de la propagande allemande en Grèce. Il a démontré l'insuffisance de nos moyens pour la combattre.

Les munitions de guerre

La commission de la marine de guerre a pris connaissance des documents que lui a soumis M. Loequin au sujet de la fabrication des munitions et de la construction des sous-marins.

Elle a ensuite entendu les explications de M. de Gailhard-Bancel sur les moyens d'attaque et de défense contre les sous-marins.

Les voyages gratuits pour les soldats

Par question écrite, insérée ce matin à l'Officiel, M. Camille Blaisot, député, signale au ministre de la guerre qu'il serait possible d'accorder le parcours gratuit aux soldats qui sont appelés chez eux par le décès d'un proche. Ceux qui bénéficieraient de ces permissions exceptionnelles et auxquels on accorderait le voyage gratuit consentiraient, par compensation, à ne pas profiter de leur prochain tour de permission réglementaire.

Le projet de loi relatif au nouveau statut des auxiliaires a été distribué hier aux députés. Voici ses dispositions générales :

1° Auxiliaires actuellement incorporés. — A partir de la promulgation de la présente loi, tous les auxiliaires actuellement sous les drapeaux seront examinés dans le délai d'un mois par la commission spéciale de réforme.

Ceux qui seront reconnus définitivement incapables au service armé se trouveront définitivement classés dans l'auxiliaire et ils ne subiront plus aucune visite.

Ceux qui n'auront pas été reconnus définitivement incapables devront être contre-visités six mois plus tard par la commission de réforme qui statuera d'une façon définitive.

2° Auxiliaires non incorporés. — Ils seront visités par la commission de réforme un mois après leur incorporation. Les incapables seront définitivement classés auxiliaires ; les autres seront contre-visités six mois plus tard.

LES NIHILISTES DE PONTOISE

Deux des nihilistes condamnés pour fabrication d'explosifs par le tribunal correctionnel de Pontoise, le 8 décembre dernier, ont fait appel du jugement qui a prononcé contre eux une peine de trois ans d'emprisonnement, ce sont les nommés Oustinnoff et Bjodoredzki.

L'affaire viendra, lundi prochain, devant la chambre des appels correctionnels présidée par M. de Valles.

L'appel sera soutenu par M^{rs} Alexandre Zévaès et Thomasin.

Infraction à la loi Dalbiez

Le soldat Monier, du 20^e bataillon de chasseurs à pied, comparait hier devant les juges du 1^{er} conseil de guerre, en compagnie de son complice Tambotte, mécanicien, mobilisé au 15^e escadron du train des équipages, pour infraction à la loi Dalbiez.

Monier, en permission de sept jours, après un séjour à l'hôpital de Condom, avait reçu le conseil de son frère, en sursis dans l'usine Saurer, à Paris, de faire une demande pour être, lui aussi, détaché dans une usine travaillant à la défense nationale, afin de ne plus retourner au front.

En mai dernier, Monier réussissait à se faire admettre comme manœuvre avec son frère et il travaillait encore en cette qualité lorsque fut votée, le 17 août dernier, la loi Dalbiez.

En octobre, il fut invité à fournir le certificat professionnel réglementaire, en vue de l'établissement de sa fiche. Il ne pouvait le faire n'étant qu'un simple manœuvre aux tours, mais son ami Tambotté, chef d'une entreprise privée lui établit le certificat de complaisance qui permit à Monier d'être maintenu, loin du front, dans l'usine où il travaillait.

M^{rs} Pliata a présenté la défense du faux ouvrier métallurgiste ; M^{rs} Tichet, celle de Tambotté.

Le conseil a infligé à Monier et à son complice la peine de deux ans de prison et 500 francs d'amende chacun.

Les idées qui passent...

Anarchie

M. Clemenceau (*Homme enchaîné*) démontre — et ce n'est ni la première ni la dernière fois — 1^o que notre gouvernement est insuffisant ; 2^o que notre bureaucratie ne l'est pas moins.

Quand M. Charles Benoist proclame cette vérité d'évidence que nous n'avons pas de gouvernement, il ne veut pas dire, certes, que les fauteuils ministériels ne sont pas occupés, car le Ciel est témoin qu'il n'est point de siège qui ne trouve un séant. Le fait est simplement que ce séant se trouve surmonté d'une tête insuffisamment adaptée à l'état de choses que d'innocentes cérémonies ont la présomptueuse fantaisie de régir.

Le bureaucrate est le pontife de la règle, et la règle est chargée de pourvoir à toutes les prévisions que la médiocrité des intelligences irresponsables fait apparaître comme l'enseignement de toutes les inexpériences du passé. Et, comme les conditions de la guerre suivent tous les mouvements des acquisitions, moralement rapides, des techniques nouvelles, que peut un bureaucrate dont toute la raison d'être se trouve dans l'absolu des formules d'hier, quand les événements lui demandent des solutions d'aujourd'hui ? Ce n'est pas qu'un chef, quand il s'en rencontre un, puisse se passer de sa bureaucratie, mais il lui appartient, s'il est digne de sa fonction, de l'adapter aux circonstances nouvelles, de la régir d'une volonté supérieure, d'en faire un instrument d'efficacité, au lieu de se laisser submerger, avec des gestes d'éloquence, dans une insupportable fondrière d'inertie. La est notre mal. Il n'y en a pas d'autre.

M. Emile Bergerat (*Figaro*), qui a beaucoup d'esprit, commente avec verve le mot désormais fameux de M. Charles Benoist :

Conscient de la désorganisation administrative qui menace, non seulement le régime de Marianne III, mais la vitalité de la patrie, un père du peuple a, de son banc de député, résumé en un raccourci sarcastique tous les vices et abus du fonctionnarisme et de son système délétère :

« N'importe qui étant bon à n'importe quoi, on peut, n'importe quand, le mettre n'importe où. »

Dites si vous n'entendez pas l'immortel barbier jeter l'un des adages lapidaires de son monologue dans les mares coassantes du pays de Routine ? Il y fera son trou, son écume et les cercles.

Je ne connais pas M. Charles Benoist, mais, je le lui dis de la part de Thalie qui m'en charge, s'il a dans ses cartons une comédie écrite d'un pareil style, il est de son devoir de la porter à la Maison de Molière, car on l'y attend depuis le 27 avril 1784, soit depuis cent trente-deux ans.

Le devoir parlementaire

M. Léon Bailby (*Intransigeant*) estime que le point douloureux de la maladie qui mine les parlementaires est le désaccord sur la meilleure manière — pour eùx — de faire son devoir.

Ils sont cent vingt environ qui sont en âge d'être mobilisés ; un certain nombre d'entre eux sont partis au feu ; ils y sont restés, ainsi le colonel Driant ; ils se battent admirablement, comme tous les Français qui respirent l'air salubre des tranchées et qui y deviennent vite et tout simplement des héros.

D'autres ont fait au front des voyages d'aller et retour.

D'autres, enfin, ont préféré leurs fonctions législatives à leurs fonctions militaires.

Quels sont ceux qui ont vraiment fait leur devoir ? La réponse est aisée...

Plans allemands

« Que va faire l'ennemi ? » se demande M. Henry Bérenger (*Paris-Midi*) :

La double surprise peut être cherchée par les Allemands, soit dans la mer du Nord, soit dans la vallée du Pô et les Alpes-Maritimes, peut-être en même temps sur ces deux théâtres.

A l'Hôtel de Ville

M. Georges Lemarchand a fait distribuer à ses collègues du conseil municipal une proposition ayant pour objet d'appliquer une mesure uniforme en ce qui concerne la vente de l'alcool à Paris.

Il s'agit, en l'espèce, de la tolérance qui est accordée par la préfecture de police aux débitants du périmètre des Halles qui ont le droit de vendre, à toute heure et à tout venant, du café aromatisé d'alcool, alors que cette même tolérance n'est pas accordée à d'autres débitants.

M. Georges Lemarchand préconise l'application stricte de l'arrêté préfectoral du 24 novembre 1914, et se prononce très nettement contre toute mesure de faveur qui avantage certains débitants au préjudice de certains autres.

A la ligue aéronautique

Le comité exécutif de la Ligue aéronautique de France s'est réuni sous la présidence de l'inspecteur général Kleine, directeur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

Sur la somme de 45.000 francs dont dispose la Ligue en faveur des aviateurs bombardiers, le comité a décidé d'envoyer tout de suite, sous forme d'une médaille d'argent avec inscription, l'hommage de son admiration à ceux de nos héros de l'air dont la vaillance et l'habileté ont assuré l'efficacité des bombardements de Ludwigshafen, Carlsruhe, Pechelbronn, Saarbruck, Dillingen, Trèves, etc.

Un autre envoi également prochain honorerait l'audace des hardis aviateurs du récent bombardement de Fribourg-en-Brisgau.

Les Allemands disposent d'une flotte de quatre formidable, qu'ils ont encore augmentée depuis la guerre par la construction de superdreadnoughts d'un type et d'une portée exceptionnelles. Jusqu'ici cette flotte, soigneusement entretenue par eux dans la Baltique, ne leur a servi qu'à transporter leurs troupes contre les Russes et à renforcer leurs opérations terrestres de Courlande et de Finlande. Mais c'est là un usage trop restreint d'un instrument de premier ordre pour que le kaiser ne soit pas tenté de l'utiliser bientôt pour des décisions plus vastes sur un théâtre plus nouveau.

Quelle que soit la puissance de la flotte anglaise, il faut donc nous attendre quelque jour à des tentatives exceptionnelles de percée dans la Manche par le Pas de Calais ou dans l'Atlantique par le nord de l'Ecosse.

D'autre part, les armées austro-allemandes, maîtresses de la Serbie et du Montenegro, peuvent risquer, même au prix d'une violation de la Suisse, une opération de grande envergure sur la Lombardie et essayer d'atteindre la vallée du Rhône par les Alpes-Maritimes.

De la censure

M. Faguet est un moraliste. Comparons-le à Sénèque. En petites phrases à facettes, il nous conseille d'être vertueux. Etudiant dans *Excelsior* le mécanisme de la censure, il le déclare « monométrique ». Voici le couplet :

Les censeurs officiels n'ont qu'une mesure, le plus souvent du moins ; car il leur est arrivé de permettre le lendemain ce qu'ils avaient interdit la veille, et dans tel pays ce qu'ils avaient défendu dans un autre : vérité en deçà des Pyrénées... Mais enfin, généralement, ils n'ont qu'une mesure et tout au moins ils ne sont pas forcés d'en avoir plusieurs. Ils sont monométriques.

Et quel est leur mètre unique ? Mon Dieu, je me le suis demandé plusieurs fois. Je pense, l'objectivité étant chose très difficile et l'homme étant à lui-même la mesure de toutes choses, je pense que leur mesure est celle-ci : ils se demandent ce qui les démolirait eux-mêmes si on leur disait brusquement, à brûle-pourpoint et séparé du reste des choses. Et cela ils le passent résolument au blanc d'Espagne.

Soit : le procédé n'est pas mauvais, et il est acceptable pour la censure publique ; mais il ne peut pas être le nôtre.

Il y a une autre censure que celle des journaux et sur laquelle on ne ferait pas mal de méditer un peu et de réfléchir. C'est notre censure personnelle, je veux dire la censure que chacun de nous doit exercer sur lui-même, sur ses discours et propos, sur tout le commerce qu'il a avec ses semblables et singulièrement avec ses compatriotes.

De celle-ci, aussi, nous connaissons la nécessité.

Le voyage en Italie

La presse italienne est accueillante à nos voyageurs.

La Tribuna dit :

Le chef du gouvernement français est attendu par le gouvernement et l'opinion publique italiens avec cette chaude sympathie que dictent les liens de l'alliance avec la noble nation française et la communauté des buts qui nous lie en ce solennel moment.

Le Giornale d'Italia :

Nous souhaitons la bienvenue aux représentants de la France sur la terre d'Italie, à l'heure où les deux grandes nations latines resserrent les liens qui, dans un effort glorieux, confirment la confiance inébranlable dans les deux vaillantes armées, qui sont le gage de leur grandeur immortelle dans le monde.

L'Idée Nazionale :

Nous voudrions que demain le peuple italien offrît à M. Briand le spectacle de ce qu'il est réellement : un peuple fortement uni, étranger aux préoccupations politiques particulières, uniquement absorbé par la guerre, tout tendu vers le commun but qui est la victoire.

Nous voudrions que demain le peuple italien offrît à M. Briand le spectacle de ce qu'il est réellement : un peuple fortement uni, étranger aux préoccupations politiques particulières, uniquement absorbé par la guerre, tout tendu vers le commun but qui est la victoire.

Pour se venger de cet affront, Kuentzmann s'attacha à semer la désorganisation parmi ses compatriotes engagés. A la porte de la caserne, il leur faisait distribuer des prospectus les invitant à quitter le 1^{er} étranger et à s'engager dans des régiments métropolitains comme la loi leur en donne le droit.

Cette propagande, qui se produisit au moment où le régiment allait partir pour le front, fut suivie d'effet. On dut envoyer, au dernier moment, 350 Alsaciens-Lorrains dans des régiments métropolitains et le colonel fut contraint de retarder le départ de sa formation.

Le bâtonnier a désigné hier, d'office, M^{rs} Viraut, membre du conseil de l'ordre, pour défendre Kuentzmann.

LA VIE CHÈRE

Le mouvement dans les prix des denrées vendues hier aux Halles centrales s'est manifesté par une hausse de quarante centimes sur les veaux entiers, de quarante centimes également sur les gigots et une baisse de vingt centimes sur les moutons entiers. Légère diminution dans les prix des cent kilos de pommes de terre ; très importante baisse sur les navets.

VIANDE

Pot-au-feu 1,20 à 1,50
Aloyau entier 1,80 à 2,50
Veau entier 2,40 à 3,40
Epaule de veau 1,90 à 2,50
Mouton entier 2,30 à 3,30
Gigot 3,00 à 3,50
Ragout de mouton 1,60 à 2,30
Porc entier 2,50 à 3,00

VOLAILLE

Poulet 3,90 à 4,00
Lapin 2,80
Oie 2,80 à 3,00

POISSON

Cabillaud 1,25
Carrelet moyen 1,75
Congre 1,75
Raie 1,50
Hareng français (pas d'arrivage) 2,25
Maquereau 2,25

FROMAGE

Camembert de Normandie 102 à 103

COURRIER DES THÉÂTRES

Comédie-Française, 8 h., *la Paix chez soi*, le *Barbier de Séville*, *Opéra-Comique*, 7 h. 30, *Carmen*, *Odéon*, 8 h., *Charles II et Buckingham*, *Gaité*, 8 h. 30, *Cordite et Cie*, *Apollo*, 8 h. 15, *la Cocarde de Mimi Pinson*, *Renaissance*, 8 h. 30, *la Puce à l'oreille*, *Trianon-Lyrique*, 8 h. 15, *le Barbier de Séville*, *Châtelet*, 7 h. 35, *les Exploits d'une jeune Française*, *Porte-Saint-Martin*, 7 h. 45, *Anna Karenine*, *Ambigu*, 8 h. 30, *la Petite fonctionnaire*, *Théâtre Sarah-Bernhardt*, 8 h., *le Chemineau*, *Théâtre Réjane*, 8 h., *Madame Sans-Gêne*, *Palais-Royal*, 8 h. 30, *le Poilu*, *Horace* et dit : « *à m'en fouir !* » ; *Bouffes-Parisiens*, 8 h. 15, *Kit*, *Variétés*, 8 h. 30, *Miquette et sa mère*, *Gymnase*, 8 h. 45, *les Deux Vestales*, *Capucines*, 8 h. 15, *En franchise*, *Oh ! pardon*, *Vauville*, 8 h. 15, *Eclair*, *Cluny*, 8 h. 30, *Ferdinand le Noctur*, *Déjazet*, 8 h. 30, *les Fiancés de Rosalie*, *Grand-Guignol*, 8 h. 45, *l'Angoisse*, *le Siège de Berlin*, *Folies-Bergère*, 8 h. 30, *Jusqu'au bout*, *Scala*, 8 h. 30, *Tout va mieux*, *les Cigales*, 8 h. 30, *l'Enfer des Héros*, *Concert Mayol*, 8 h. 30, *Polin* et ses artistes, *Bo-Da-Bouh*, *Eldorado*, 8 h. 15, *la Crécelle*, *la Tia-Clan*, 8 h. 30, *la Dame du Commissaire*, *Gallie-Rochet*, 8 h. 30, *C'est Mimi*, *Alhambra Empain*, *Olympia* et *Nouveaux-Cirque*, à 8 h. 30, attractions au *Quartz-Aris*, au *Moulin de la Chanson*, à la *Paix* qui chante, à la *Chaumière* et au *Cagibi*, à 8 h., *les revues* et chansonniers.

EXIGEZ PARTOUT LE

AVENDRE 10 TERRAINS A BATIR pour industrie ; à louer, promesses, etc. Plans, voir Ch. JEANIN, près Bécou, villa Jeanne, S. Asnières. — Boches, abstenez-vous !

Annances gratuites

Ouvrier électricien, ayant loisirs, ferait réparations en tous genres à des prix très modérés. Ecrire Gaston, 18, Faubourg Saint-Denis, Paris (X^e).

Travaux de dactylographie, les 100 lignes 0,50 ; s'adresser tous les matins, Mme Laurent, 7, rue des Quatre-Vents, Paris (VI^e).

Bonne à tout faire, 25 ans, sérieuse, très propre, connaissant parfaitement cuisine, demande place stable, deux ou trois personnes. Bonnes références. Mlle M. Annel, 12, avenue de la Grande-Armée.

M. Décarpigny Sévère, du 5^e génie, 30^e Cie, par Versailles, serait reconnaissant aux personnes évacuées de Somain (Nord) près des Ponts, qui pourraient lui donner des nouvelles de sa femme.

Le géant : ANTOINE KLEYNDIENS. Soc. Anon. des Imp. WELHOFF et ROCHER, 16-18, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ANCEAU, directeur.